

Pole attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2021_141
SÉANCE DU 30 JUIN 2021

**14 - BILAN DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE LA COMMUNE DE
CHERBOURG-EN-COTENTIN POUR L'ANNÉE 2020**

L'article 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et des cessions immobilières effectuées par des communes de plus de 2 000 habitants et par des établissements publics devra donner lieu, chaque année, à une délibération de l'assemblée délibérante, qui sera annexée au compte administratif.

Dès lors, en application de ce dispositif législatif, le conseil municipal de la commune de Cherbourg-en-Cotentin est appelé à délibérer tous les ans sur le bilan de ses opérations immobilières.

Considérant que ce bilan doit être annexé au compte administratif de la commune, Monsieur le Maire rappelle qu'au cours de l'année 2020, la commune a procédé à la régularisation de vingt-six actes authentiques portant ventes, acquisitions ou constitutions de droits réels, à savoir :

- **Seize (16) cessions**, dont **12 ventes diverses à titre onéreux** et 4 transferts de propriété de collèges au profit du Département ;
- **Six (6) acquisitions**, principalement acquisitions d'espaces naturels d'une part et rétrocessions d'espaces communs de lotissements d'autre part ;
- **Deux (2) actes de servitudes** au profit de la collectivité ;
- **Deux (2) actes** contenant conclusion ou avenant de **baux emphytéotiques**, notamment réalisation de la cuisine centrale.

Ventes amiables dont les actes ont été régularisés en 2020 :

Les actes de vente de plusieurs immeubles, bâtis ou non, ont été régularisés, dont notamment :

- ventes de plusieurs maisons à usage d'habitation désaffectées sur la commune de Cherbourg-Octeville, sur la commune de Turlaville et sur la commune d'Équeurdreville-Hainneville,
- vente d'ensembles immobiliers désaffectés et déclassés du domaine public, notamment ancien groupe scolaire au profit de la fondation Bon Sauveur dans le quartier de l'Amont-Quentin sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville et ancien château d'eau sur la commune déléguée de Turlaville,
- vente amiable d'un délaissé de voirie ne présentant plus d'usage pour la collectivité mais intéressant un organisme d'intérêt général, vente au profit d'ACAIS sur la commune déléguée de La Glacerie,
- différentes ventes de terrains à bâtir au profit de la Communauté d'Agglomération du Cotentin dans les Zones d'Activité Économique,
- et ventes à l'aménageur de terrains compris dans les ZAC communales à vocation d'habitat.

Acquisitions amiables dont les actes ont été régularisés en 2020 :

- acquisition de parcelles relatives à la voirie communale et accessoires (ex : lotissement de l'Orée sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, résidence Victor Martin sur la commune déléguée de La Glacerie...),
- acquisition de terrains nus sur la commune déléguée de La Glacerie et de Turlaville pour la préservation d'espaces naturels (EchoVallée et secteur Château des Ravalet)

- rachat de biens immobiliers compris dans le Programme d'action foncière.

Il est précisé que depuis 2007, les acquisitions en vue de constituer des réserves foncières sont menées par l'Établissement Public Foncier de Normandie, dans le cadre du programme d'action foncière. Dans le cadre de l'obligation annuelle de rachat, selon la convention signée avec l'EPF Normandie, le plafond financier du programme a été fixé à 4 600 000 €, avec une obligation de rachat du stock à hauteur de 460 000 € par an.

Par ailleurs, une convention de partenariat avec la société d'aménagement foncier et d'établissement de Normandie a été conclue avec la commune, engendrant une recette d'environ 6 000 €/an.

Droit de préemption urbain :

Par ailleurs, **1 203** Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été déposées en Mairie de Cherbourg-en-Cotentin **au cours de l'année 2020**, à savoir :

- sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville (129 et 383), **568** DIA;
- sur la commune déléguée de La Glacerie (203), **85** DIA ;
- sur la commune déléguée de Querqueville (416), **64** DIA ;
- sur la commune déléguée de Tourlaville (602), **251** DIA ;
- sur la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville (173), **235** DIA.

2020	TOTAL DE L'ANNÉE	Cherbourg	Octeville	Tourlaville	Equeurdreville Hainneville	La Glacerie	Querqueville
JANVIER	90	25	10	24	17	10	4
FÉVRIER	110	42	17	16	19	3	13
MARS	92	35	8	21	17	5	6
AVRIL	70	32	4	14	14	3	3
MAI	41	14	6	6	10	5	
JUIN	126	36	13	28	29	14	6
JUILLET	152	45	24	35	34	10	4
AOÛT	110	32	17	20	24	8	9
SEPTEMBRE	111	31	20	23	24	9	4
OCTOBRE	125	37	18	30	26	8	6
NOVEMBRE	109	47	14	20	17	6	5
DÉCEMBRE	67	32	9	14	4	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	1 203	408	160	251	235	85	64

Il est à noter que ce chiffre de 1 203 DIA pour l'année 2020 est sensiblement identique voire légèrement supérieur aux nombres de DIA reçues ces quatre dernières (2016 : **1 063** ; 2017 : **1 110** ; 2018 : **1 229** ; 2019 : **1 188**). Il apparaît de l'étude globale de ces DIA que la crise sanitaire n'a pas impacté le marché immobilier cherbourgeois en nombre de mutations.

En 2020, la commune n'a pas exercé, par délégation, le droit de préemption urbain dont est titulaire la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Enfin, au cours de l'année 2020, il a été soumis au conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, **vingt-huit (28) délibérations**, concernant ventes, acquisitions, commodats et autres constitutions de droits réels, dont un état récapitulatif et résumé des informations essentielles est demeuré ci-annexé.

Le conseil municipal est invité à approuver le bilan joint en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Le Maire,
Benoit ARRIVE

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le



ID : 050-200056844-20210702-DEL2021_141-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 30 juin 2021

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 18 juin 2021

Date d'affichage du compte rendu : 7 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt et un, le trente juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 18 juin 2021 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

Le conseil est organisé pendant la période d'état d'urgence sanitaire et conformément à loi n°2021-681 du 31 mai 2021.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BAUDIN Philippe (mandataire BERHAULT Bernard à son départ 19h47) - BERHAULT Bernard - BOUSSELMAME Nouredine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (mandataire LEFAIX-VÉRON Odile à son départ 17h33) - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h33) - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 18h11) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PERRIER Didier à son départ 20h10) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - KRIMI Sonia (mandataire MAGHE Jean-Michel à son départ 18h03) - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège - RENARD Nathalie (mandataire LAINÉ Sylvie à son départ 19h03) - ROGER Véronique - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BERNARD Christian a donné procuration à HAMEL Estelle
DUVAL Karine a donné procuration à FAGNEN Sébastien
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à BROQUAIRE Guy jusqu'à 18h11 puis à HÉBERT Karine à partir de 18h11
SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal
SPAGNOL Marc a donné procuration à BOUSSELMAME Nouredine
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno
VIEL-BONYADI Barzin a donné procuration à ROGER Véronique

ABSENTS

MARGUERITTE Camille

Mme COUPÉ Stéphanie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP [25086, 14050](mailto:25086_14050) - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le



ID : 050-2000056844-20210702-DEL2021_141-DEON DE L'ACTE

TYPE DE DOSSIER	TYPE DE BIEN	VENDEUR/ ACQUEREUR/ PARTIE A L'ACTE	COMMUNE/ COMMUNE DELEGUEE	ADRESSE	REF. CADASTRALES	DESIGNATION SOMMAIRE DE L'OPERATION	PRIX	REGULARISEE
1. VENTE en cours	Terrain foot de La Polle	CITES CHERBOURGEOISES	CHERBOURG- OCTEVILLE383	Route des Fourches-La Polle	Terrain issu de la division de la parcelle 383AB n°360	Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Les Fourches Charcot-Spanel, ce site est identifié pour permettre la reconstitution d'une partie de l'offre locale sociale qui sera dévolue par la SA HLM les Cités Cherbourgaises. Dans le cadre de l'échéché de programmation urbaine, un potentiel de 57 logements environ a été identifié sur ce site d'une surface d'environ 5,250 m². L'objectif est de développer un programme mixte associant petits collectifs et logements individuels ou intermédiaires.	500/m²	En cours - division parcellaire adée et formalités d'urbanisme en cours
2. TRANSFERT REGULARISEE	Bâtiments scolaires (Collège La BUCCALLE)	DEPARTEMENT DE LA MANCHE	CHERBOURG- OCTEVILLE129	Rue de la Buccalle	BE n°285	Régulariser la situation domaniale de cette parcelle conformément à la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative notamment au transfert de propriété des biens immobiliers des établissements publics locaux d'enseignement à leur collectivité de rattachement ; transfert de propriété au profit du Département de la Manche	Transfert à titre gratuit	Regularisé par acte administratif du 14/05/2020
3. VENTE REGULARISEE	Terrains nus	Communauté d'Agglomération du Cotentin	EQUEURVILLE- HAINNEVILLE173	Parc d'Activités de Bénière	173 AX n°354, 230 et 275	Autoriser l'aliénation au profit de la communauté d'agglomération Le Cotentin, moyennant le prix de 13,500 HT € le m², de parcelles situées dans la Zone d'Activités Economiques de Bénière ; vente liée au projet d'extension de la société NSB, spécialisée en Chaudronnerie-Traiterie-Accessoirage	13,500 HT/m² soit un prix total de CENT DOUZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS CINQUANTE CENTIMES (132.792,50 €)	Regularisé par acte notarié du 26/05/2020
4. VENTE REGULARISEE	Immeuble bâti (ancien château d'eau)	M. Stéphanie JEANNE	TOURLAVILLE	Hameau Gringore	602AO n°327	Approuver la cession de l'immeuble cadastré section 602AO 327 sur lequel est édifié le château d'eau du Hameau Gringore, au profit de Monsieur Stéphane JEANNE, au prix net vendeur de DEUX MILLE EUROS (2.000 €), l'intégralité des frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur	DEUX MILLE EUROS (2 000,00 €)	Regularisé par acte notarié du 09/06/2020
5. VENTE REGULARISEE	Immeuble bâti (ancienne usine des eaux et logement de fonction)	M. et Mme CALAS	TOURLAVILLE	Chemin des Costils	602 ZC n°93	Approuver la vente de l'ensemble immobilier contenant maison à usage d'habitation de 78m² et ancienne usine de pompage au profit de Monsieur et Madame CALAS, au prix net vendeur de QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (80.750,00 €), l'intégralité des frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur	QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (80.750,00 €)	Regularisé par acte notarié du 16/10/2020

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le



ID : 050-200056844-20210702-DEL2021_141-DE

DE L'ACTE

	TYPÉ DE DOSSIER	TYPÉ DE BIEN	VENDEUR/ ACQUÉREUR/ PARTIE A L'ACTE	COMMUNE/ COMMUNE DÉLEGUÉE	ADRESSE	REF. CADASTRALES	DESIGNATION SOMMAIRE DE L'OPERATION	PRIX	
6	VENTE REGULARISEE	Terrain nu	M. PRIGENT	CHERBOURG- OCTEVILLE	Chemin du Fort Neuf	383 AX n°273 et 578 (issue de la division de la 376)	Approuver la vente au profit de Monsieur Arvidé PRIGENT de la totalité de la parcelle cadastrée 383 AX n°273 d'une surface de 68 m ² et d'une partie de la parcelle cadastrée 383 AX n°276 à diviser (116m ²), moyennant le prix de DIX EUROS le mètre carré (10,00 €/m ²), étant précisé que les frais de géométrie et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur	MILLE HUIT CENT QUARANTE EUROS (1.840,00 €)	Régularisé par acte notarié du 28/05/2021
7	VENTE REGULARISEE	Terrain nu	M. et Mme MOISSON	TOURLAVILLE	Chemin du Tues-Vaques	602 AD n°204	Approuver la vente au profit de Monsieur et Madame MOISSON d'une parcelle sise Chemin du Tues-Vaques à Tourlaville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin, au prix net vendeur de NEUF CENT SOIXANTE EUROS (960,00 €), étant précisé que les frais d'acte notarié sont à la charge des acquéreurs	NEUF CENT SOIXANTE EUROS (960,00 €)	Régularisé par acte notarié du 30/03/2021
8	VENTE en cours	Terrain nu (bande de terrain)	S.N.C. OUEST LOTISSEMENTS	LA HAGUE (Tonneville)	Le Val-Avri] - rue du Petit Montajus	600A n°523	Approuver la vente d'une partie d'environ 28 m ² à l'acquéreur de la parcelle cadastrée 600A n°523 moyennant le prix de VINGT-DEUX EUROS le mètre carré (22,00 €/m ²), étant précisé que les frais de géométrie et d'acte notarié sont mis à la charge de l'acquéreur, et accepter la création d'une servitude de passage tous usages à titre réel et perpétuel sans aucune indemnité pécuniaire au profit de la collectivité exploitant le réservoir d'eau	SIX CENT TRENTE-HUIT EUROS (638,00 €)	En cours de rédaction chez Maître DAMOURETTE
9	TRANSFERT REGULARISE	Bâtiments scolaires (Collège Ingénieur CACHIN)	DEPARTEMENT DE LA MANCHE	CHERBOURG- OCTEVILLE 129	n°6 Rue de Tourville	AD n°6	Régulariser la situation domaniale de cette parcelle conformément à la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative notamment au transfert de propriété des biens immobiliers des établissements publics locaux d'enseignement à leur collectivité de rattachement ; transfert de propriété au profit du Département de la Manche	Transfert à titre gratuit	Régularisé par acte administratif, en cours de publication
10	TRANSFERT REGULARISE	Bâtiments scolaires (Collège Les Provinces)	DEPARTEMENT DE LA MANCHE	CHERBOURG- OCTEVILLE 383	n°2, rue de Champagne	383 AK n°144, 383 AK n°32 et 33	Régulariser la situation domaniale de cette parcelle conformément à la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative notamment au transfert de propriété des biens immobiliers des établissements publics locaux d'enseignement à leur collectivité de rattachement ; transfert de propriété au profit du Département de la Manche	Transfert à titre gratuit	Régularisé par acte administratif, en cours de publication
11	VENTE en cours	Terrains nus	Communauté d'Agglomération du Cotentin	EQUEURDEVILLE- HANNEVILLE 173	Parc d'Activités de Bénécre	173 AX n°344, 345, 346, 347, 348 et 350	Autoriser l'affectation au profit de la communauté d'agglomération Le Cotentin, moyennant le prix de 13,50 HT €/m ² , de parcelles situées dans la Zone d'Activités Economiques de Bénécre, vente liée au projet d'installation d'un « Pôle d'excellence soudage » sur le territoire.	13,50€ HT/m ² soit un prix total de CENT QUATORZE MILLE CINQ CENTS SEPT EUROS (13.4507,00 €)	En cours de rédaction chez Maître FONTANET

	TYPE DE DOSSIER	TYPE DE BIEN	VENDEUR/ ACQUEREUR/ PARTIE A L'ACTE	COMMUNE/ COMMUNE DELEGUEE	ADRESSE	REF. CADASTRALES	DESIGNATION SOMMAIRE DE L'OPERATION	PRIX	
12	VENTE en cours	Ensemble immobilier bâti	M. et Mme MEBARKI	EQUEURDEVILLE- HAINNEVILLE 173	3 rue de Belgique	173 BV n°635	Acte le déclassement du fait de la désaffectation du bien et accepter la vente de cet ensemble immobilier au prix de DIX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240.000,00 €), et confier ma dca à ce titre, une offre au prix « 44€ présentée par M. et Mme MEBARKI, acceptée du fait de leur projet de création d'un habitat collectif	DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240.000,00 €)	DEL2020_066 du 16/12/2020 contenant : DECLASSEMENT ET MISE EN VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER RUE DE LA CITÉ - RUE DE BELGOUE COMMUNE DELEGUEE D'EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE
13	VENTE en cours	Terrains nus	NORMANDIE AMENAGEMENT	EQUEURDEVILLE- HAINNEVILLE 173	ZAC Les Jardins de L'Appare - TOX Sud Margarithes	173 BZ n°46, 48, 50, 52, 28, 50 et 29	Autoriser la vente des parcelles cadastrées 173 BZ n°46, 48, 50, 52, 28, 60 et 29 à l'emplacement Normandier Aménagement, aux prix et conditions liés au contrat de concession, soit au prix de 3,65 €/m² HT pour un montant total de 161.782,60 € HT	161.782,60 € HT	DEL2020_411 du 16/12/2020 contenant : OPERATIONS FOYERIES POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZAC "LES JARDINS DE L'AGORA" COMMUNE DELEGUEE D'EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE
14	ACQUISITION en cours	Voirie et espaces verts	ASL "LE CLOS DES MONTS"	EQUEURDEVILLE- HAINNEVILLE 173	Rue du Clos des Monts (1ère tranche du lotissement)	173 BE 346 ; 348 ; 350 ; 355 ; 362 ; 363 ; 368 ; 369 ; 435 ; 437 ; 440 ; 441 ; 442 ; 443	Acquisition pour classement dans le domaine public communal d'une partie des espaces communs de la première tranche du lotissement « Le Clos des Monts » à Equeurdeville-Hainneville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin ; transfert de propriété à régulariser après constatation de la conformité des travaux par les services techniques	A titre gratuit	DEL2020_075 du 29/01/2020 contenant : ACQUISITION PARTIES COMMUNES DE LOTISSEMENT RUE DU CLOS DES MONTS (PREMIERE TRANCHE) COMMUNE DELEGUEE D'EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE
15	ACQUISITION REGULARISEE	Terrains nus	M. et Mme LEROUX	LA GLACERIE	Echovallée de Crévecoeur	203 AO253p, 203AO298p, 203AO367 et 203AO369 pour une superficie de 9.500 m² environ	Autoriser l'acquisition au prix de DIX MILLE EUROS (10.000 €) de parcelles comprises dans le site de l'Echovallée de la commune déléguée de La Glacerie (contacte particulier de l'acquisition- vente en cours)	DIX MILLE EUROS (10.000€)	DEL2020_076 du 29/01/2020 contenant : ACQUISITION TERRAIN ECHOVALLEE COMMUNE DELEGUEE DE LA GLACERIE
16	ACQUISITION REGULARISEE	Terrains nus	SCI LES FOUGERES	LA GLACERIE	Echovallée de Crévecoeur	203 AO n°200 pour une superficie de 10.637m²	Autoriser l'acquisition au prix de 0,70 €/m² d'une parcelle d'une superficie de 10.637 m² comprise dans le site de l'Echovallée de la commune déléguée de La Glacerie, zone aménagée afin de rendre les lieux attractifs et propices aux promenades familiales, tout en préservant au maximum l'environnement naturel et la biodiversité.	SEPT MILLE QUATRE CENT QUARANTE CINQ EUROS ET QUATRE-VINGT DIX CENTIMES (7.445,90 €)	DEL2020_077 du 29/01/2020 contenant : ACQUISITION PARTIES COMMUNES DE LOTISSEMENT RUE DU CLOS DES MONTS (PREMIERE TRANCHE) COMMUNE DELEGUEE D'EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE
17	ACQUISITION en cours	Voirie et espaces verts	Société LA MOTTERIE SNC	LA GLACERIE	La Motterie II	203 AE n°808-809, 203 AK n°286-335-336 ainsi que partie de 203 AE n°789 et 203AK n°334	Acquisition pour classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement « La motterie II » à La Glacerie, commune déléguée de CHERBOURG-EN-COTENTIN ; transfert de propriété qui ne sera régularisé qu'après constatation de la conformité des travaux par les services techniques	A titre gratuit	DEL2020_078 du 29/01/2020 contenant : LOTISSEMENT PARTIES COMMUNES DE LOTISSEMENT LA MOTTERIE II COMMUNE DELEGUEE DE LA GLACERIE

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le



ID : 050-200056844-20210702-DEL2021_141-DE
DE L'ACTE

	TYPE DE DOSSIER	TYPE DE BIEN	VENDEUR/ ACQUEREUR/ PARTIE A L'ACTE	COMMUNE/ COMMUNE DELEGUEE	ADRESSE	REF. CADASTRALES	DESIGNATION SOMMAIRE DE L'OPERATION	PRIX	
18	ACQUISITION en cours	Voirie et espaces verts	Association Syndicale Libre du lotissement « Les Bosquets »	TOURLAVILLE	Résidence Les Bosquets	602 AY n°802-803-810-821-823, AZ n°828-829-834-838-839-849-851-852-855-857-861-866-874-869-887-893-897-900-902-912-915-922-929 et une partie des parcelles 602 A.Z. n°886-896-918	Acquisition pour classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement « Les Bosquets » situé sur la commune déléguée de Tourlaville à titre gratuit, sous réserve de la réalisation préalable par l'ASL des travaux nécessaires, notamment liés à l'assainissement, et la constatation par les services techniques de leur conformité, avant régularisation de l'acte authentique de transfert	A titre gratuit	En cours de rédaction chez Maître ROBINÉ
19	ACQUISITION en cours	Terrain nu (actuel parking)	Société DU ROULE	CHERBOURG-OCTEVILLE	Avenue Ingénieur Loubeuf	AL n°23	Autoriser l'acquisition auprès de la société du Roule d'une partie d'environ 270 m ² de la parcelle cadastrée AL n°23 constituant un parking actuellement, sis Avenue de l'Ingénieur Loubeuf, étant ici rappelé que les frais de géométrie et d'acte notarié sont à la charge de la collectivité	A titre gratuit	En cours - division parcellaire en cours
20	ACQUISITION REGULARISEE	Terrains nus	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE 173	ZAC Les Jardins de l'Agora - T&Sud Margannes	173 BZ n°46, 48, 50, 52, 28 et 60	Autoriser le rachat auprès de l'EPF Normandie des parcelles nécessaires à l'aménagement des chambres 1, 2 et 6 de la ZAC « Les Jardins de l'Agora » aux conditions constructives soit un montant total de 230.856,91 € HT (le prix TTC étant estimé à 286.328,82 €)	286.328,82 €	Régularisé par acte notarié du 19/02/2021
21	COMMUNDS pour l'année 2020	Terrains	Divers particuliers contractants	Ensemble du territoire de CHERBOURG-EN-COTENTIN			Conclusion à titre gratuit de prêts à usage purement gratuit (commodats), en contrepartie du seul entretien du terrain à des conditions précises	Prêt à usage gratuit	Conventions régularisées SSP (sous seings privés)
22	BAIL RURAL en cours	Terrains nus	CIS CARRÉ	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE 173	Chemin du Val l'Abbé - Avenue du Thivet	173 BX n°113 et 235	Consentir à Messieurs CARRÉ, afin de constituer la parcellaire « nature » de l'indemnité d'éviction dans le cadre de l'expropriation liée au futur Centre d'intervention et de Secours avenue du Thivet sur la commune déléguée d'Equourdreville-Hainneville, la conclusion d'un bail rural permettant d'exploiter ces parcelles dépendant du domaine privé de la commune, pour une durée de 10 ans	129€/an (révisable annuellement en fonction de l'évolution de l'indice national des fermages)	En cours de rédaction chez Maître CHEVALIER WYNDHAM-JONES

	TYPE DE DOSSIER	TYPE DE BIEN	VENDEUR/ ACQUEREUR/ PARTIE A L'ACTE	COMMUNE/ COMMUNE DELEGUEE	ADRESSE	REF. CADASTRALES	DESIGNATION SOMMAIRE DE L'OPERATION	PROX	
23	BAIL EMPHYTEOTIQUE REGULARISEE	Espace René Lebas	SHEMA	CHERBOURG- OCTEVILLE 129	Espace René Lebas	BH n°475	Autoriser la prise à bail emphytéotique par la commune d'une partie des locaux pour une superficie de 635,50 m ² au sein de l'espace René Lebas situé rue de l'Abbaye sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, édifié sur la parcelle cadastrée section BH n°476, en vue de la concrétisation du projet de cuisine centrale ; 1.000.000 d'€ d'investissement réalisés par le preneur (la commune)	40CHT/m ² /an soit une redevance annuelle de VINGT-CINQ MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS (25 420,00 EUR) HORS TAXES	Régularisé par acte notarié du 26/06/2020
24	BAIL A CONSTRUCTION RESILIATION PARTIELLE REGULARISEE	Voie	SA HLM du Cotentin	TOURLAVILLE	Rue du Ruisseau des Dignes	502 BD n°529	Approuver la résiliation partielle du bail à constructions cours, au regard des engagements pris par les collectivités historiques, pour exclure dans la désignation des biens donnés à bail la voie interne de la rue du Ruisseau des Dignes, afin de classer cette parcelle dans le domaine public communal, toutes modalités du bail étant par ailleurs inchangées	A titre gratuit	Régularisé par acte notarié du 24/06/2020
25	BAIL A CONSTRUCTION RESILIATION PARTIELLE REGULARISEE	Immeuble bâti (local NRO et ancienne billetterie)	SA HLM du Cotentin	TOURLAVILLE	Rue Augustin Lemairequier	Partie de la parcelle 602 AX n°876	Approuver la résiliation partielle du bail emphytéotique susmentionné pour exclure de la parcelle 602 AX 876 domes à bail, une emprise foncière d'environ 236 m ² comprenant le local NRO et l'ancien local billetterie et sise Rue Augustin Le Maresquier à Tourlaville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin, toutes modalités du bail étant par ailleurs inchangées	A titre gratuit	En cours - division parcellaire en cours
26	SERVITUDES	Divers	ENEDIS	LA GLACERIE et CHERBOURG- OCTEVILLE	La Motterie (LG), rue Jack Meslin, rue Général de Gaulle et rue V. Hugo (CHOC)	203 AK n°225, 383 AP n°283, 383AM n°249 et 383AN n°17	Autoriser la création de servitudes de passage de canalisations et d'implantation de coffres(s)	A titre gratuit	Conventions régularisées SSP (sous selings privés)
27	SERVITUDES	Divers	ENEDIS	QUERQUEVILLE	7 rue du Général Leclerc	416 A.C n°563	Autoriser la création de servitudes de passage de canalisations et d'implantation de coffres(s)	A titre gratuit	Conventions régularisées SSP (sous selings privés)
28	SERVITUDES	Divers	ENEDIS	CHERBOURG- OCTEVILLE	9001 rue du Dieblotin	BO n°23 et 24	Autoriser la création de servitudes de passage de canalisation souterraine (avec remise en état après travaux à la charge d'ENEDIS)	A titre gratuit	Conventions régularisées SSP (sous selings privés)

